

Café des parents – 4 avril 2024

Présents

- M. Mathieu, principal
- Mme Roussel, principale adjointe
- M. Marquillie, directeur de la SEGPA
- Mme Vasnier, professeure des écoles en SEGPA, référente pHARe
- Mme Champenois, parent d'élèves
- Mme Lemazurier, secrétaire générale
- M. Millot, CPE
- M. Touchet, AED, référent pHARe
- M. Boisjot-Santana, coordonnateur REP
- Mme Bertrand, parent d'élève

Question des parents :

1/ Où en sont les travaux ? Le bâtiment sera-t-il prêt pour la rentrée 2024-25 ?

- Les travaux avancent (terrassement en cours de finalisation, installation des grues pour pouvoir commencer la construction du bâtiment 1 avant le début des vacances de printemps jusqu'en septembre-octobre).
- Le phasage initial des travaux avait été prévu pour le mois de février 2025. Des retards amènent un report de la livraison du bâtiment à la rentrée 2025-26.
- De petits travaux sont toujours en cours dans le bâtiment achevé en phase 1.
- La façade du bâtiment 3 est en transition et sera finalisée en phase 3 lors du regroupement des différents bâtiments.
- Le bâtiment SEGPA sera détruit. Les locaux de la SEGPA seront inclus dans le collège, au sein de la même enceinte.

2/ Est-il possible de mettre en place un onglet APE sur le site du collège et/ou l'ENT ?

- Cette possibilité est envisageable sur le site du collège, mais celui-ci est assez peu consulté.
- Il est possible de créer un blog sur l'ENT. Cette demande est à faire auprès de Mme Simon, référente numérique au collège. Il pourra lui être demandé s'il y a possibilité d'avoir accès à des statistiques (nombre de consultations de la page).

3/ Section foot :

- **Les élèves doivent-ils obligatoirement avoir une licence pour s'inscrire à la section ?** C'est un critère indispensable pour l'inscription à la section (il n'est pas nécessaire d'être affilié au club de Flers). Il s'agit d'une section sportive validée par le rectorat, d'où l'obligation de la licence.
- **Est-ce que des enfants ont intégré la section sans licence ?** Cela est possible, mais ceci n'a été que provisoire (ces élèves étaient en attente de

licence). Concernant les filles inscrites, afin de faciliter leur participation à la section, l'objectif est que celles-ci soient toutes licenciées à terme (période transitoire).

- **Les élèves peuvent-ils arrêter l'année suivante ?** L'engagement court sur toute la durée de la scolarité au collège. Une dérogation est possible pour les élèves de SEGPA durant leur année de troisième, car ils ont de nombreux stages et doivent préparer leur orientation professionnelle. La notion d'engagement à la section (tout comme les autres options proposées au collège) reste importante, afin d'éviter de fragiliser la dynamique de groupe.

4/ Le collège sera-t-il ouvert en juin après les épreuves du DNB ?

- Les épreuves auront lieu le 1^{er} et le 2 juillet, peu avant les vacances scolaires. Beaucoup de professeurs correcteurs seront mobilisés sur ces derniers jours. Le collège est habituellement un centre de correction.
- De ce fait, il y a un manque de personnel enseignant et de salles pour poursuivre les cours. En revanche, l'accueil des élèves est possible jusqu'à la fin de l'année (possibilité d'ateliers divers menés par les enseignants disponibles et les AED) et la demi-pension reste assurée.

5/ Comment vont se passer les sorties pédagogiques avec une participation moindre du FSE ? Le collège va-t-il avoir des fonds pour aider les familles ?

- En fin d'année (mai-juin), un appel à projets sera lancé pour savoir dans quels projets les équipes pédagogiques désirent s'engager en lien avec les programmes.
- Financement : il y a une possibilité de réduction des projets ou de leur coût (limiter la zone géographique par exemple) et la possibilité de mobiliser davantage le [Pass culture](#), directement financé par le ministère.
- Possibilité de financement pour les familles : il existe au collège les fonds sociaux (aides financières accordées selon conditions). Une commission a lieu une fois par trimestre pour aider les familles en fonction des moyens à disposition du collège (à titre d'exemple, le collège a demandé cette année un abondement de 4000€ pour répondre à la demande d'aide financière)
- Participation des familles au FSE/APE : il conviendrait de réfléchir à des axes et à des idées pour mobiliser davantage les familles dans la participation à ces associations liées au collège.

6/ Le bal des 3^{èmes} : aura-t-il lieu ? (question de Mme Champenois)

- Le bal est organisé par le CVC pour les élèves de 3^{ème} (participation demandée mais non obligatoire).
- Il aura lieu le 2 juillet de 18h à 22h.
- Les parents d'élèves recevront un courrier concernant l'organisation du bal ainsi que des demandes diverses d'autorisation.

- Ce bal sera uniquement accessible aux élèves de 3^{ème} **du collège**.

Présentation du dispositif pHARe :

- Le collège est inscrit depuis deux ans dans le dispositif
- 8 membres du personnel en sont les référents (enseignants et AED)
- **La Méthode MPP (méthode de préoccupation partagée)** est utilisée pour traiter des situations de harcèlement. Cette méthode a recours à la bienveillance et non à la sanction. L'équipe pHARe rencontre l'élève harcelé ainsi que des témoins et les intimidateurs (le terme d'harceleur n'est pas employé). L'idée est que l'ensemble des élèves de la classe s'emparent du problème.
- L'équipe se réunit tous les 15 jours pour faire un point sur les situations.
- Si la méthode ne marche pas, la situation remonte à la direction.
- Tous les cas de harcèlement ne sont pas pris en charge par pHARe (cyberharcèlement, harcèlement trop ancré ou sévère).
- Il est demandé aux parents, au CPE, au chef d'établissement de ne pas intervenir durant le protocole pHARe.
- *Question de Mme Bertrand : Peut-on être interpellé par d'autres élèves ou adultes de l'établissement ? Peut-on intervenir si l'enfant est identifié mais n'en fait pas la demande ?* Cela peut arriver. Il faut voir l'élève plusieurs fois pour essayer de le convaincre, instaurer une relation de confiance pour qu'il puisse raconter ce qu'il se passe. Il faut prendre le temps jusqu'à remporter l'adhésion de l'élève.
- [Un article sur pHARe est paru sur Ouest France](#) concernant le dispositif au sein du collège J. Monnet.
- *Jeudi 11 avril :* venue d'Elia Potier, ambassadeur harcèlement et harcelé lorsqu'il était collégien. Il interviendra auprès des classes de 6^{ème}.

Un prochain café des parents autour de l'alimentation est prévu avant la fin de l'année (l'horaire et le jour seront à définir).